ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Fermeture du tunnel routier sous La Vue-des-Alpes du 21 juin au 29 juillet 2010

Renforcement de la capacité des trains régionaux

Le Service des ponts et chaussées (SPCH) informe qu'en raison des travaux annuels d'entretien courant et d'aménagements électromécaniques, la H20 sera fermée à la circulation, de jour comme de nuit, entre la demi-jonction de Boudevilliers et le giratoire du Bas-du-Reymond du lundi 21 juin à 4h00 au jeudi 29 juillet 2010 à 18h. Le trafic sera dévié par le col de La Vue-des-Alpes (RC 1320). Les pendulaires se rendant de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds et inversement, sont vivement encouragés à recourir aux transports publics. En outre, la capacité des trains régionaux sera renforcée sur cet axe durant la durée des travaux.

Les travaux annuels d'entretien courant seront essentiellement menés dans la première semaine de fermeture sur l'entier du tronçon Boudevilliers - Bas-du-Reymond, impliquant l'engagement de plus de 40 personnes (nettoyage des conduites, rigoles et drains; entretien de la chaussée et de ses abords, de la signalisation, des glissières, des clôtures, des armoires électriques, des éclairages, des locaux techniques, des niches et bornes SOS, des ventilateurs, des éléments paraphones; purge des parois rocheuses; taille d'arbres; fauchages; etc.) et nécessitant l'arrêt de nombreuses installations de sécurité. Tout au long de cette semaine, tous les regards et grilles devront rester ouverts tant dans les tunnels que sur les tronçons à ciel ouvert; des fouilles et des chambres pourront l'être également sur la route, des chutes de pierre et de bois seront inévitables sur la chaussée. Toutes ces situations doivent être menées en journée et présentent un réel danger et justifient la fermeture totale au trafic.

Les travaux électromécaniques seront exécutés durant les six semaines de fermeture dans le tunnel de La Vue-des-Alpes uniquement et concerneront:

- le remplacement de l'éclairage de base selon les phases de travaux suivantes: démontage des luminaires (plus de 250 pièces) et du câblage existants; montage des nouvelles armoires de commande; pose et raccordement électrique des nouveaux luminaires (plus de 700 pièces), y compris dans les niches de stationnement; mise en service des nouveaux équipements, les luminaires actuels et futurs étant fixés à l'axe de la chaussée, soit au droit de la ligne médiane séparant les voies montante et descendante. Les opérations de démontage, de montage et de raccordement auront lieu en empiétant sur les 2 chaussées, empêchant ainsi toute circulation.

- la pose du balisage actif simultanément au remplacement de l'éclairage de base, selon les phases de travaux suivantes: suppression des catadioptres existants; pose du câble d'alimentation et des composants noyés dans le marchepied; protection du câble et des composants; traçage et pose des balises lumineuses;

CH-2001 NEUCHÂTEL CHÂTEAU
TÉL. 032 889 40 39 FAX 032 889 60 07 COURRIEL: CORINNE.TSCHANZ@NE.CH

montage et raccordement des armoires de commande, mise en service des nouveaux équipements.

Recourir aux transports publics et renfort de la capacité des trains régionaux

La route du col de La Vue-des-Alpes n'offrant pas le même confort ni la même sécurité que le tunnel du même nom, les usagers, et en particulier les pendulaires se rendant de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds et inversement, sont vivement encouragés, tant par l'Etat que par les villes précédemment nommées, à faire usage des transports publics.

A la demande du Canton de Neuchâtel, les CFF ont par ailleurs pris des mesures pour renforcer la capacité des trains régionaux pendant la durée des travaux pour pallier un report du trafic pendulaire de la route au rail sur une liaison déjà très fréquentée. Aux heures de pointe, les rames DOMINO seront composées de cinq voitures au lieu de trois. Cela représente 116 places assises supplémentaires. Les principaux trains concernés sont les RegioExpress (RE) au départ de Neuchâtel à 07h31 et 17h31 et au départ de La Chaux-de-Fonds à 17h01. Un horaire spécial est à disposition de la clientèle dans les gares.

Cette mesure est prévue pendant les travaux dans les tunnels routiers sous la Vue-des-Alpes, mais des discussions sont en cours avec les CFF pour un financement durable de cette prestation par le Canton, au bénéfice de la clientèle pendulaire. Si l'utilisation d'un véhicule privé devait malgré tout s'avérer indispensable, il faut prendre en compte une augmentation de la durée de déplacement d'au moins 5 à 10 minutes.

Pour de plus amples renseignements:
Aldo Cantoni, chef de l'Office de l’entretien au Service des ponts et chaussées, tél. 032 889 57 12.
Pascal Vuilleumier, chef de l'Office cantonal des transports, tél. 032 889 67 01 (offre CFF renforcée).
Jean-Philippe Schmidt, porte-parole CFF, tél. 051 220 43 43.

Neuchâtel, le 15 juin 2010